

Technopole agroalimentaire

Reconstruction des infrastructures souterraines

LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE LANCE SON PLUS IMPORTANT PROJET INSCRIT AU PQI DE 2025

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 29 janvier 2025 – Cette semaine, la Ville de Saint-Hyacinthe a débuté la première phase du plus important projet de l'année inscrit à son Plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2025. Ce chantier ambitieux vise principalement à moderniser les infrastructures souterraines par le remplacement des conduites d'aqueduc actuelles par de nouvelles de plus grande capacité, ainsi que par la construction de réseaux sanitaire et pluvial, qui viendront remplacer les conduites d'égout combiné dans une partie du secteur La Providence.



Parc de la Métairie, secteur La Providence

« Ce projet s'inscrit dans notre volonté de bâtir une ville durable, respectueuse de l'environnement et bien préparée pour l'avenir. Les travaux de réfection des infrastructures municipales peuvent parfois sembler abstraits, mais ils sont essentiels dans l'atteinte de nos objectifs. Ils permettent de réduire l'apport d'eaux de ruissellement au réseau sanitaire, de limiter les rejets à l'environnement et, par conséquent, d'alléger la charge à notre usine d'épuration. C'est l'ensemble de petits gestes qui, réunis, créent un impact significatif.

Je tiens à remercier d'avance les citoyennes et citoyens pour leur compréhension et leur patience. Je suis conscient que ces travaux pourraient perturber le quotidien de certains d'entre vous, mais soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour en minimiser les impacts », a indiqué le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.



Nature des travaux

La première phase des travaux ayant débuté cette semaine consiste en la construction d'un nouvel émissaire pluvial à la rivière Yamaska, c'est-à-dire une canalisation servant à évacuer les eaux de pluie, dans le parc de la Métairie, près du centre culturel Humania Assurance. « Ces travaux doivent impérativement être réalisés avant le 28 février afin de respecter les exigences gouvernementales et de minimiser les impacts sur le milieu aquatique. Pour assurer la sécurité et la faisabilité des interventions, un déboisement ciblé de la berge sur une certaine largeur s'est avéré nécessaire.

Ces opérations en bordure de rivière, supervisées par la firme Génipur, ont été menées conformément aux autorisations du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), tant pour le déboisement que pour le réaménagement des berges qui sera effectué un peu plus tard. À terme, de nombreux arbres seront replantés dans le parc de la Métairie, ce qui permettra d'augmenter la canopée sur le territoire », précise Charles Laliberté, directeur général adjoint, services techniques à la Ville de Saint-Hyacinthe.

À noter que cette phase des travaux n'entraine aucune perturbation pour les citoyens du secteur et les usagers de la route.

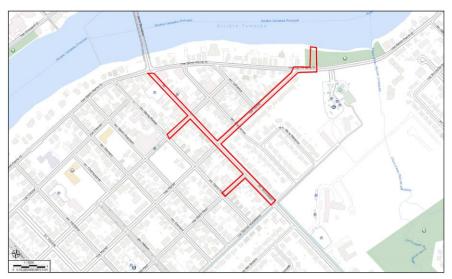
Impacts sur la circulation et prochaines étapes

Les travaux de reconstruction des infrastructures souterraines devraient débuter au début du mois d'avril. Ils se dérouleront par phases, afin de réduire au maximum les inconvénients pour les résidents, les commerces, les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Les artères visées par les travaux sont les suivantes :

- Rue Martel (entre la rue Saint-Pierre Ouest et l'avenue Bourdages Sud)
- Rue Saint-Charles (entre les avenues Bourdages Sud et Saint-Michel)
- Rue Saint-Paul (entre les avenues Bourdages Sud et Saint-Michel)
- Rue Saint-Pierre Ouest (de la rue Martel vers l'est sur 50 mètres)
- Avenue Bourdages Sud (entre les rues Saint-Pierre Ouest et Martel)
- Avenue Bourdages Sud (entre les rues Martel et Saint-Paul)
 - Remplacement de la conduite d'aqueduc, réparations ponctuelles du réseau d'égout et construction d'une piste cyclable.
- Avenue Bourdages Sud (entre les rues Saint-Paul et Sainte-Madeleine)
 - Construction d'une piste cyclable seulement.





Plan des travaux

Au cours des prochaines semaines, la Ville informera les citoyens des détours et des fermetures de rues à venir à l'aide de ses outils de communication habituels, incluant les réseaux sociaux, son site Internet et des avis aux résidents.

- 30 -

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne

450 778.8300